



Changement de statut étudiant à vie privée avec un pacs

Par **Yahya Kfifat**, le **11/08/2017** à **18:32**

Bonjour

Je viens vers vous parceque j'ai un grand problème

Je suis étudiant en France depuis septembre 2013

J'ai rencontrer ma conjointe en novembre 2015 et on vit ensemble depuis le 21 juin 2016

après on à conclut un pacs le 7 fevrier 2017

Après j'ai eu un rendez-vous avec la préfecture de la gironde pe 4 juillet 2017 pour déposer mon dossier

Le 11 août je reçois un courrier de la part de la préfecture me demandant de présentant les pièces suivantes

Mon dernier diplôme avec les relevés de notes qui corespond

Mes résultats du master 2

Un certificat de scolarité 2017-2018

Sachant que j'ai demander me chagement de statut parceque je me conter pas m'inscrire

l'année prochaine ducoup j'ai pas de certificat de scolarité 2017-2018 et sachant que j'ai pas terminer mon master 2 parceque j'ai arrêté vue sue je trouver pas stage .

Ma question rest ce que vous avez des solution ou des conseils pour m'aider dans ma démarche s'ils vous plaît parceque je suis perdue ?